

La Société nautique de La Trinité se porte bien

La Trinité-sur-Mer — L'assemblée générale annuelle de la SNT s'est tenue samedi soir, complétée par une assemblée générale extraordinaire en vue d'une modification de statuts.

Au début de l'assemblée générale de la Société nautique de La Trinité-sur-Mer (SNT), samedi soir, Thierry Bujon de L'Estang, président du club, a tenu à rendre un vif hommage à « tous les acteurs de ce club. Qu'ils soient skippers, bénévoles, employés, représentants des instances locales, territoriales ou départementales, partenaires de notre club, tous œuvrent pour le club, chacun à son niveau. Qu'ils en soient remerciés, car c'est grâce à eux que nous pouvons arriver à ce niveau ».

29 000 équipiers aux départs

Dans son bilan moral, le président est revenu sur le niveau d'engagement important du club. « Avec 417 membres, 1 162 licences annuelles et 1 486 stagiaires, notre club a une belle activité pour la commune. Notre école de voile dispose de 150 embarcations, qu'il faut bien entendu entretenir. Notre école de sport prépare les futurs coureurs. Et quel moment sympathique de voir Corentin Horeau, lors de sa victoire sur la Solitaire du Figaro revenu nous apporter une photo de lui, dédiée avec la mention : tout a commencé ici », apprécie Thierry Bujon de L'Estang.

Revenant sur les régates organisées par le club, il souligne, entre autres, le niveau des compétitions retrouvé : « Au Spi Ouest-France - Banque Populaire Grand Ouest de 2023, nous avons enregistré 439 bateaux. Et cette année, en plus des catégories et ronds qui existent, nous aurons un parcours spécial pour handivoile devant Kerbihan. »

Dans son rapport financier, Alain Moysan, trésorier, a souligné « l'excellent niveau de recette au niveau des participations aux régates. Nous avons atteint 413 000 € contre 302 000 € en 2022 ». Il a souligné



De nombreux adhérents sont venus assister à l'assemblée générale de la SNT, présidée par Thierry Bujon de L'Estang. Le maire et vice-président d'Auray Quiberon terre atlantique, Yves Normand, y assistait avec les deux casquettes. PHOTO : OUEST-FRANCE

ensuite une légère baisse des adhésions, tout comme le chapitre sponsoring « qui s'explique par une fin de partenariat prévu avec l'un de nos partenaires ».

Les charges, par contre, ont subi quelques augmentations, notamment au niveau du carburant et de l'électricité. « Au final, nous clôturons l'année avec un très léger déficit de 6 679 € ».

Le club se réorganise

Pour 2024, il prévoit une baisse des recettes liées aux participations des bateaux et régates du fait d'autres compétitions organisées dans d'autres régions au moment de celles prévues ici. « De plus, il nous faut prévoir le changement de deux moteurs (125 CV et 200 CV). Mais notre capacité d'autofinancement nous permettra de prétendre à l'emprunt », conclut le trésorier.

Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité.

2024 verra le départ à la retraite de Françoise Le Roux. Une réorganisation du club a donc été préparée. « Gaël Boutard prendra la direction opérationnelle, assisté par Anne-Laure Yodo, par ailleurs secrétaire et chargée de communication. Gilles Bricout sera responsable technique des locaux et assistant d'organisation pour les régates. Arnaud Collin prendra la direction de l'école de voile et de sport, assisté de Nicolas Nield. Enfin, Muriel Serra, comptable, assurera un peu plus

d'heures », indique Denis Jaeggle, vice-président.

Du côté des statuts...

Adopté à l'unanimité, le changement de statut portait sur les conditions de vote des adhérents à l'assemblée générale.

« Il fallait être à jour de sa cotisation deux mois avant la fin de l'exercice (31 août, avant). L'exercice étant devenu calendaire, la date limite a été portée au 30 novembre de l'année en cours. »

La SNT en quelques chiffres

83 jours de régates ont été organisés par la SNT, l'an dernier.
417, c'est le nombre de ses adhérents.
La SNT a délivré 1 162 licences annuelles.
1 486 stagiaires ont fréquenté le club.
1 700 stages ont été organisés à l'éco-

le de voile.

6 400 bateaux ont pris le départ d'une course totalisant 29 000 équipiers.

158 bénévoles s'impliquent au sein du club, ce qui représente 13 711 heures de bénévolat, soit 9 équivalents temps plein.

« Dans cinq ans, le club fêtera ses 150 ans »



Les membres élus ou réélus au comité de direction autour du président, Thierry Bujon de L'Estang. PHOTO : OUEST-FRANCE

Parmi les objectifs fixés par le comité de direction de la SNT pour les années à venir, un cap : « le 150 ! » L'image se veut précise : « Dans cinq ans, nous fêterons les 150 ans du club. Aussi plusieurs axes sont retenus pour ces années », indique le président, Thierry Bujon de L'Estang.

Tout d'abord un effort considérable sur le nombre d'adhérents. « Plusieurs solutions sont à l'étude. L'idée est d'inviter toutes ces personnes qui prennent une licence ici à devenir adhérentes. Une campagne est prévue avec une opération promotionnelle », indique le président. Mais également les travaux ! « On en parle depuis plus de dix ans, mais cela arrive. Dès le mois de sep-

tembre, le môle Tabarly sera déconstruit puis reconstruit, plus grand, plus protecteur. Cela impliquera des ajustements d'activités pendant les travaux. Mais tout devrait être terminé pour juin 2025. »

Concernant le club, « là encore, nous avons avancé avec la Compagnie des Ports du Morbihan. Un projet de construction de notre club est enfin quasiment finalisé. En plus de la SNT, nous accueillons Orlabay et aussi la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM). Pour ces derniers, il sera plus rapide d'accéder au chenal. » L'étude est en cours. « On pourrait imaginer bénéficier de ces nouveaux locaux en 2026 », conclut le président.

Un partenariat avec l'association Guérir en mer

Pascale Tinel-Conin, médecin anesthésiste à Vannes, et Karl Le Bras, chirurgien ORL à Vannes, ont présenté l'association Guérir en mer, nouvellement créée à La Trinité-sur-Mer et présidée par Alain Peron.

« L'idée est de recréer du lien, remettre du baume au cœur au personnel de la santé qui a été applaudi pendant le Covid et laissé tombé ensuite. Ces soignants sont souvent découragés et envisagent de changer d'orientation. La pratique de la voile véhicule de bonnes valeurs, des valeurs simples. Une sortie en mer leur redonne espoir », détaille Pascale Tinel-Conin.

L'idée est donc de trouver plusieurs bateaux d'adhérents à la SNT pour proposer, cette année, six jours de



Les docteurs Karl Le Bras et Pascale Tinel-Conin ont présenté l'association Guérir en mer. PHOTO : OUEST-FRANCE

sorties en mer réservés aux personnels soignants. Ce projet a été bien accueilli par les participants et déjà, à l'issue de l'assemblée générale de la SNT, plusieurs adhérents se disaient partants pour ce genre de sortie.

Douze jeunes ont relevé le défi Top Chef

Landévant — Cake, crêpe gamie et verrine... Douze adolescents se sont pris au jeu culinaire télévisé, à la sauce landévantaïse, mené par le service jeunesse, vendredi. Un succès pour cette première édition.

avoir le loisir de regarder. « Moi, c'est

À l'agenda de vos communes